

Paris, le 7 septembre 2026

Communiqué de presse

Kalliope conseille les actionnaires d'I-4S dans le cadre de la prise de contrôle du groupe par WCP Eiréné

La société d'avocats Kalliope a conseillé les actionnaires d'I-4S dans le cadre de la prise de contrôle du groupe par WCP Eiréné, fonds de Weinberg Capital Partners dédié à l'accompagnement des PME et ETI du secteur de la sécurité et de la défense.

Leader français des solutions d'abris tactiques à déploiement rapide, le groupe I-4S est spécialisé dans la conception, la fabrication et la maintenance de ces solutions et équipements et intervient dans les secteurs de la défense, du médical et de la sécurité civile. Il est un fournisseur stratégique des armées françaises et de plusieurs armées en Europe et dans le monde.

Fondé en 2012 par Régis Gherardini et Olivier Meyer, le groupe s'est construit sur le développement de savoir-faire uniques, sa réactivité, son agilité et sa maîtrise de l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Cette opération, qui s'accompagne d'un réinvestissement significatif des fondateurs et dirigeants du groupe, ainsi que de Galiena Capital, actionnaire depuis 2021, constitue une étape importante pour l'expansion du groupe. Elle permettra de consolider la présence d'I-4S sur ses marchés historiques, d'accélérer son développement à l'export et sur de nouveaux segments et de poursuivre une stratégie sélective de croissance externe.

Kalliope a accompagné les actionnaires sur les aspects transactionnels de l'opération avec une équipe composée de Tanguy d'Everlange, Rodolphe Cavroy (associés) et Ava Sereshki (collaboratrice).

Kalliope est également intervenue dans le cadre de la *vendor due diligence* juridique avec Tanguy d'Everlange, Rodolphe Cavroy (associés) et Ava Sereshki (collaboratrice) sur les aspects corporate, Jocelyn Duval (associé) et Chloé Daheron (collaboratrice) en droit public, Lorenzo Balzano (associé) et Oriane Fievet (collaboratrice) en droit immobilier, ainsi que Jérôme Buscail (associé), Soraia Santos et Achille Roussel (collaborateurs) en droit de la propriété intellectuelle.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Tanguy d'Everlange • Avocat associé • tdeverlange@kalliope-law.com • 01.44.70.64.70
Rodolphe Cavroy • Avocat associé • rcavroy@kalliope-law.com • 01.44.70.64.70

À propos de Kalliope

Fondée en 2008, Kalliope est une société d'avocats indépendante qui accompagne acteurs privés et publics, français et étrangers, en conseil comme en contentieux, et intervient dans les domaines principaux du droit privé et du droit public des affaires : Rédaction et négociation de contrats ; Corporate - M&A - Private Equity ; Immobilier - Construction - Urbanisme ; Travail - Sécurité Sociale ; Energie et Infrastructures ; Environnement et Industries ; Contentieux - Médiation ; Banque - Finance - Fonds réglementés ; Compliance - RSE ; Services publics et Acteurs publics ; Propriété Intellectuelle.

Installés à Paris et dans la Drôme, les avocats de Kalliope s'engagent aux côtés de leurs clients pour leur apporter des solutions globales, sur-mesure et opérationnelles, développées grâce à leur forte expertise sectorielle.

Kalliope est membre de Iurope, une alliance de cabinets d'avocats d'affaires européens *full service*, et dispose, en outre, d'un réseau de cabinets *Best friends* sur les autres continents. Kalliope accompagne ses clients sur leurs problématiques les plus complexes, en Europe comme à l'international, avec le même engagement et la même qualité et proximité.

www.kalliope-law.com

LinkedIn : [linkedin.com/company/kalliope-law](https://www.linkedin.com/company/kalliope-law)

Retrouvez les communiqués de presse de Kalliope : <https://www.kalliope-blog.com>